

Insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 : les changements et les enjeux de la transition au BURKINA FASO.

Introduction

Les 30 et 31 octobre le peuple du Burkina met fin à 27 ans de pseudo démocratie ou d'illusion démocratiques. L'évènement a eu lieu et très peu de controverse sur son qualificatif : il s'agit bien d'une insurrection populaire. Par contre sur sa paternité et/ou ses auteurs beaucoup d'encre et de salive continuent de couler. Qui sont les acteurs de cette tempête qui a terrassé un régime que tous croyaient indéboulonnable ? Quels-en sont les leçons, les enjeux et les perspectives de la transition en cours ?

Mais avant, même si elle a surpris plus d'un, cette vague a eu des signes annonciateurs.

Les signes annonciateurs de l'insurrection.

Durant les 27 années d'illusions démocratiques le régime n'a véritablement pas connu d'opposition digne de ce nom. On appelle cela TOUK GUILI en mooré. Au départ, compte tenu de sa faible base sociale, une coalition de partis politiques se disant de gauche, tous ou presque se réclamant du communisme ou du socialisme sinon de la sociale démocratie (ROC, UCB, GCB, ULC, ULCR, UDS) se liguent derrière un militaire pour mettre en place un régime stable avec une majorité confortable pour régner avec l'ODPMT d'abord, le CDP ensuite. En décembre 1998 avec le quadruple crime de Sapouy le régime vacille, le « on te fait et il n'y aura rien » du « conseil » est remis en cause par le Collectif des organisations démocratiques de masse et des partis politiques (CODMPP). En 2011, une sorte de répétition générale révèle la fragilité du système. En décembre 2012 un jeune parti UPC sort du bois avec 19 élus sur 121 à l'Assemblée nationale et conquiert le titre de chef de file de l'opposition politique (CFOP), un autre parti l'ADF/RDA de la mouvance présidentielle s'en sort avec 17 élus. L'équilibre est rompu car, le parti au pouvoir n'a plus la majorité « rassurante » des 4/5^{ème} qui lui permettait de prendre des lois sur mesure. Rapidement un ministère chargé des réformes politiques et institutionnelles est créé et confié à l'ex-patron des Comités de défense de la révolution (CDR) qui a aussi présidé la commission qui a rédigé la constitution de 91. Celui-ci lance une commission chargée des réformes politiques (CCRP) très tôt en 2013 les débats sur la nécessité de l'alternance occupent le terrain, le mot changement est sur toutes les lèvres même si tout le monde ne pensait pas ou ne voyait pas la même chose derrière ce mot. L'UPC affiche ses ambitions, il déclare n'étant d'aucune idéologie mais il sera contraint par la suite de s'afficher comme parti néo libéral (juillet 2013). La tentative du CCRP d'embobiner les partis politiques échoue et le débat se focalise autour du : NON au SENAT, NON au REFERENDUM et NON à la modification de l'article 37 vus comme des armes qui permettraient à Blaise Compaoré de garder le pouvoir après 2015. L'implosion du CDP avec le départ du trio Roch Marc Christian Kaboré, Salif Diallo et Simon Compaoré (RSS) le 4 janvier 2014 indique que rien ne va plus. Ceci a eu pour corollaire qu'à partir du 18 janvier les manifestations convoquées par le CFOP à une exception près (le 30 mai au stade de OUAGA) vont drainer un monde jamais égalé auparavant et dépassant certainement les capacités de mobilisation desdits partis. Par exemple

le meeting-marche du 28 octobre a mobilisé plus du million rien qu'à OUAGA malgré la circulaire N° 2014-069/PMDIR- CAB du 27 octobre ayant pour objet la « *présence des agents publics à leur poste de travail* ». En effet, évoquant le meeting marche du 28 Octobre et les deux grèves programmées pour le 29 octobre et le 11 novembre, ladite circulaire engage « *tout président d'institution et membre du gouvernement à établir la liste exhaustive des agents de la Fonction Publique en service dans leur structure respective et qui viendraient à s'absenter de leur poste de travail sans un motif clairement défini, en vue de la prise de mesures disciplinaires à leur rencontre.* »

Dès que le conseil des ministres a déposé le projet de loi de révision de l'article 37 de la constitution à l'Assemblée nationale, certains partis politiques du CFOP (UNIR/PS) ont lancé le mot d'ordre de désobéissance civile. Circuler dans Ouaga était devenu quasi-impossible du fait des barricades de fortunes quotidiennes dressées à tout bout de champ par des jeunes.

Enfin, le 29 octobre, la quasi-totalité des députés de la majorité et alliés censés favorables à la révision constitutionnelle sont internés à l'hôtel AZALĪ Indépendance, une vraie séquestration, en vue de « faciliter » leur participation au scrutin le lendemain à 10h.

Les principaux acteurs de l'insurrection et les temps forts

Les acteurs

Difficile de citer tous les acteurs mais on peut énumérer quelques uns ; proches ou lointains, directs ou indirects :

- des partis comme l'UPC et tous les partis participants au CFOP qui a eu le mérite de convoquer les grandes manifestations depuis le 20 juillet 2013, le PCRV dont les banderoles, les pancartes et les déclarations n'ont jamais manqué au rendez-vous puis le MPP arrivé officiellement dans les manifestations publiques à partir du 18 janvier 2014 ;
- des organisations de masse communément appelées Organisations de la Société civile (OSC) dont certaines créées seulement à partir de 2013 participent directement aux meetings-marches convoqués par le CFOP, je peux citer : le Balai citoyen, le CAR (collectif anti-referendum), le M21, le FOCAL, le mouvement « ça suffit », le Front de résistance citoyenne, etc. ;
- le Collectif des organisations démocratique de Masse et des Partis politiques (CODMPP), la Coalition nationale contre la vie chère, la corruption, la fraude et l'impunité (CCVC) 2008, l'Unité d'action syndicale (UAS) regroupant depuis 1999 les 6 centrales syndicales et 18 syndicats autonomes, puis la presse agissant indépendamment du CFOP ;
- des ex-militaires dont des commandos dans les rangs des insurgés ;
- la haute hiérarchie de l'église catholique, l'ambassade des USA et surtout l'ambassadeur lui même le Dr. Tulinabo S. Mushingi ;

- des personnes physiques absentes le 30 : Feu Pr Joseph KI ZERBO, Feu Norbert ZONGO, Feu Hama ARBA DIALLO député maire de DORI ;
- enfin, le Front « Républicain », la FEDAP/BC et l'A D F/RDA, ont servi de catalyseur par leurs actions qui, en exacerbant le mécontentement populaire, ont plutôt mobilisé l'opinion contre leur propre camp.

Notons que, avant le 30 Octobre les seuls écrits ayant évoqué l'insurrection sont ceux du PCRV, parti ayant opté pour l'illégalité et la clandestinité et qui prône une prise du pouvoir par « Insurrection générale Armée » et le Front progressiste Sankariste qui en appelle à une insurrection populaire dans une déclaration datée du 27 octobre et parue dans les journaux le 29, hormis ces deux, aucune autre organisation n'avait jamais parlé d'insurrection avant le 30. Le CFOP a même parfois manifesté son hostilité à une telle éventualité.

Je conclu que cette insurrection n'était en réalité dans l'agenda d'aucun des acteurs politiques ou de la société « civile » qui en réclament après coup la paternité, elle est la résultante des luttes de notre peuple particulièrement depuis 1998. Son avenir aussi dépend de cette lutte.

Les temps forts

Ainsi, le 30, après la prise de l'Assemblée nationale, de la Télévision et de l'hôtel AZALAI Indépendance, la confiance en soi était à son maximum. La peur venait de changer de camp. Les insurgés ne pouvaient plus se contenter d'empêcher la révision de l'article 37, il fallait faire partir Blaise COMPAORE assimilé à EBOLA ; c'est surtout au cours de ces actions qu'il y a aura des morts et plus de blessés.

Devant les opérations de violence apparemment bien ciblées (saccages, pillages et incendies de domiciles, d'unités de production privées, d'hôtels, de magasins de vivres, etc.), les dignitaires du pouvoir COMPAORE conscients peut-être de leur faute, prennent le large ou se terrent.

Exfiltration de Blaise COPAORE le 31 en début d'après midi par l'armée française avec l'appui et l'accompagnement du RSP sur instructions personnelles de M. François HOLLANDE.

Certaines organisations (CAR, BALAI CITOYEN, M21) prenant la dénomination de « forces vives » signent au camp Guillaume OUEDRAOGO avec des militaires menés par ZIDA une déclaration que celui-là sous leur escorte vient lire à la place de la Nation devenue le quartier général des insurgés, la récupération militaire venait de s'officialiser. En ce jour du 1^{er} novembre 2014, date anniversaire et fête de l'armée nationale, le RSP venait de reprendre une main perdue pendant au moins 48h et qui a certainement permis le départ (la démission ou la fuite) du président « homme fort ».

Pendant ce temps commence le branle bas de la « communauté internationale » (UA, CEDEAO, UEMOA, chefs d'états de certains pays africains) et de certaines chancelleries

hyper actives (ambassades de France et des USA) pour contrôler l'appareil d'État à remettre en place.

Très vite le coup d'État est vivement rejeté par le peuple et cela donne lieu à un meeting le 2 novembre au QG de l'insurrection, c'est le jour où le Burkina a eu 4 présidents du Faso : Mme SARA SEREME, le général LOUGUE Kwamé, le général Honoré Nabéré TRAORE et le lieutenant colonel Yacouba Isaac ZIDA.

C'est aussi le début de la ruée sur les postes laissés vacants par les fuyards aussi bien de la part de certains insurgés (surtout ceux qui ont lâché le régime les deux dernières années) que de certains milieux militaires ou religieux proches du lieutenant colonel Yacouba Isaac ZIDA ; il n'est pas exagéré de parler de corruption des cadres intellectuels et militaires dans cette opération.

C'est dans ce climat que s'est rédigée la charte de la transition, complément ou supplément de la constitution « sauvée » in extremis, la communauté internationale n'ayant pas voulu dénoncer le putsch militaire, elle a balisé le terrain pour éviter que les choses n'aillent pas trop loin.

Vers la fin de décembre certains milieux dirigeants ou accompagnants de la transition ont eu des velléités vite dénoncées d'interdire toutes les manifestations de rue (la « rurocratie ») afin, selon eux, d'offrir la quiétude au pouvoir qui n'a que quelques mois pour réussir la transition.

Quels changements et quelles leçons depuis l'insurrection ?

Pour parler de changements il faudrait rappeler les principaux problèmes qui caractérisaient le Burkina avant le 30 octobre :

1- un système éducatif en déconfiture, inaccessible aux enfants du peuple et producteur d'échecs scolaires et de nombreux diplômés sans travail et très souvent sans compétence ;

2- un système sanitaire inefficace, coûteux et inaccessible au commun des Burkinabè ;

3- une économie nationale verrouillée et mise au service du capital international et ses serviteurs du clan COMPAORE ;

4- une faillite des institutions de la république (Gouvernement, Assemblée nationale, appareil judiciaire, armée nationale) avec une administration publique gangrénée par des décennies d'application de mauvaises réformes notamment la Réforme globale de l'Administration publique (RGAP).

Qu'en est-il de la transition avec le « plus rien ne sera comme avant » ?

Au sommet de l'État le discours flatteur et les promesses sans suite ont certes pris la place des propos suffisants, arrogants et méprisants des « guerriers » du Front « républicain » mais,

concrètement, le nouveau pouvoir en plus de ne présenter aucune feuille de route s'est engagé dans les faits sur les mêmes sentiers que le précédent : traitements faramineux des nouveaux dignitaires alors que d'aucuns traînent les pieds même pour déclarer leurs patrimoines ; nominations à la pelle de copains, parents, amis et coreligionnaires continuant ainsi à développer l'opportunisme, l'arrivisme et la mal gouvernance au sein de l'administration publique.

Des exemples de discours :

*« Le message du peuple est clair : plus jamais d'injustice, plus jamais de gabegie, plus jamais de corruption. Tout nous conduit donc à prendre nos responsabilités pour répondre à cet appel (...). Toute ma vie, je me suis toujours fait une haute idée du respect du bien public et milité pour l'avènement d'une vraie justice sociale. **L'on comprendra donc pourquoi, avec ceux qui ont méprisé cette justice, et qui pensent qu'ils peuvent impunément dilapider les deniers publics, nous réglerons bientôt les comptes** ».* (In discours d'investiture du 21 novembre de Michel KAFANDO.)

Plus tard, dans son message de nouvel an adressé à la nation le 31 décembre, il déclarait que : *« sur le plan des poursuites judiciaires et des réparations, les audits ont commencé dans les administrations publiques et parapubliques, et l'action conjuguée du Contrôleur Général d'État aidera sûrement à accélérer cette avancée. **A terme, il s'agira de blanchir ceux qui, suite à l'examen de leur gestion, n'auront rien à se reprocher, de restituer à l'État les biens recelés, de poursuivre les coupables, et tout cela par la procédure judiciaire** ».*

Au lieu de cela, la toute première fois que le président évoque publiquement les objectifs de la transition c'est à SAMANDENI le 16 mars 2015 en marge d'un conseil des ministres externalisé soit 3 mois et demi après l'insurrection. Il a, pour ce faire cité, 4 axes prioritaires :

- 1- assainir les finances publiques ;
- 2- instaurer la justice sociale ;
- 3- organiser la réconciliation nationale ;
- 4- organiser des élections libres et transparentes.

Les morts (enterrés le 2 décembre) et les blessés ont été oubliés ou mis à l'arrière plan hormis la tentative de récupération de l'affaire Norbert ZONGO le 13 décembre 2014 ; les raisons qui ont conduit à l'insurrection ne semblent plus préoccuper le nouveau régime ; les nombreux dossiers de crimes de sang et de crimes économiques (les affaires Thomas SANKARA, Norbert ZONGO, Boukary DABO, Flavien NEBIE, Oumarou Clément OUEDRAOGO, Guillaume SESSOUMA, Salifou NEBIE et le dossier Ousmane GUIRO) demeurent dans les tiroirs. Même ceux qui ont tiré sur les manifestants le 30 octobre et le 2 novembre bénéficient déjà de l'impunité et de la complicité mais cette fois pas de celles de Blaise COMPAORE et compagnie mais de Michel KAFANDO, Yacouba Isaac ZIDA et compagnie. La corruption poursuit son chemin et la nouvelle gouvernance désillusionne les plus crédules. Ce qui ne devrait pas étonner car, à bien regarder il y a très peu de nominés qui n'aient pas été

impliqués dans la « Compaorose » c'est-à-dire des « créateurs » et/ou des « créatures » de Blaise COMPAORE.

Le RSP a reconquis sa place à KOSYAM, pendant que le CDP et ses alliés du Front «républicain » sont repartis à l'offensive à l'instar de tous les autres partis politiques pour préparer les élections vues et présentées dorénavant comme la priorité des priorités de la transition. L'insurrection est-elle venue pour combler un manque ou un déficit dans la tenue des élections ? Je ne le pense pas.

L'adoption le 3 mars de la loi pour prévenir et réprimer la corruption semble être une lueur à exploiter.

Et vers fin mars 2015 certains actes semblent indiquer que les nouveaux gouvernants acculés par les critiques et les contestations se réveillent. Ainsi, le gouvernement annonce l'ordre de poursuite du dossier SANKARA par le tribunal militaire, met en place la Commission de réconciliation nationale et des réformes (CRNR), adopte un programme social d'urgence de la transition de 25 milliards au bénéfice des jeunes et des femmes, signe un pacte national pour le renouveau de la justice avec une Autorité de mise en œuvre du pacte (AMP) à institutionnaliser par une loi au niveau du CNT, nomme trois membres au Conseil constitutionnel et son président est installé.

A ce jour, 5 mois après l'insurrection populaire, les changements sont imperceptibles, ce qui n'est pas comme avant est bien faible et les enjeux sont flous parce que :

1- Tout le monde a été surpris par l'insurrection populaire ;

2- De nombreux participants aux manifestations du CFOP au motif de ne pas fragiliser la cohésion des troupes, avaient refusé d'examiner ou même d'indiquer le contenu du (ou des) changement(s) en question jusqu'au 30 octobre ; ils affirmaient que l'essentiel était que l'article 37 ne soit pas révisé et que Blaise parte en 2015, « *même s'il devait être remplacé par un cochon* » ;

3- la « *communauté internationale* », nom générique du système capitaliste impérialiste international, en alliance avec les autorités coutumières et religieuses du Burkina Faso, en imposant le président de la transition et l'intégration du CDP et de ses amis du Front républicain jusqu'au sommet de l'État dans la gestion de ladite transition a plombé les changements, on a mis le vers dans le fruit.

Les premières leçons qu'on peut tirer de ces événements sont :

1- il est désormais établi que l'insurrection est du domaine du possible et cela rassure et donne de l'espoir à tous ceux qui luttent et à contrario angoisse les gouvernants, c'est cela qui a changé ;

2- pour obtenir de grands changements, l'insurrection est une nécessité et le journal le Pays dans une de ses premières parutions post insurrection titrait à son éditorial : « *seule l'insurrection peut chasser les dictateurs* » ;

3- sans une préparation et une organisation préalable, l'insurrection ne peut être un succès.

Les enjeux et perspectives :

Le contexte actuel du Burkina « *donne lieu à des espoirs, mais il suscite aussi des craintes de fragilité accrue et d'incertitudes.* »

En effet, les possibilités ouvertes sont les suivantes :

1- une mauvaise gestion des contradictions entre fractions rivales de la bourgeoisie d'une part et d'autre part des contradictions qui opposent l'ensemble de la bourgeoisie au peuple peut favoriser le déclenchement d'une guerre civile réactionnaire avec possibilité d'occupation militaire du pays.

2- ces fractions de la bourgeoisie peuvent surmonter leurs différends mais sans prendre en compte les préoccupations du peuple et c'est selon moi l'un des objectifs de la Commission de réconciliation nationale et des Réformes (CRNR) ; ce qui permettra d'organiser des élections plus ouvertes en vue d'un nouveau partage du pouvoir et pourquoi pas un renouvellement de la classe politique soumise à la « *communauté internationale* ». Il y aura alternance mais pas de véritablement changement.

3- l'approfondissement et le renforcement de l'orientation révolutionnaire du mouvement peut créer les bases d'une véritable révolution au profit du peuple, ce qui nécessite la participation du peuple.

Le régime de la transition est soumis à plusieurs forces contraires, chacune poussant consciemment ou pas vers l'une ou l'autre de ces sorties. Le résultat dépendra de l'organisation et de l'efficacité de chaque force et de ses capacités à fédérer et à orienter les énergies, notamment celles des millions de jeunes sans perspectives du fait du chômage. En conséquence, il faut s'investir dans les mobilisations et les batailles quotidiennes pour obtenir :

1- l'identification, le gel et la récupération au profit du peuple des biens et patrimoines mal acquis sous l'ère COMPAORE ; toute chose devant conduire à des plaintes et à des poursuites en justice ;

2- les audits de tous les ministères et des grandes sociétés d'État ;

3- la réduction effective du train de vie de l'État par l'application de la transparence, de l'intégrité et de la rigueur dans la gestion de la chose publique durant la transition afin d'imposer l'exemple aux futurs élus ;

4- l'accélération de la mise en œuvre de la loi anticorruption adoptée le 3 mars 2015 par le CNT. Cette adoption est en l'honneur du régime de la transition au regard des difficultés vécues par le REN-LAC en partenariat avec le réseau BURKINDIN de l'avant

dernière Assemblée nationale de la 4^{ème} République et l'ASCE de 2012 à 2014. Son application (moyennant quelques décrets à prendre) pourrait assainir la gestion de la chose publique dans le Burkina qui semble être à l'ère de l'accumulation primitive des richesses ;

5- toute la lumière, toute la vérité et la justice sur les 34 morts et les 600 blessés par balles ou autres causes durant l'insurrection et le dédommagement desdites victimes ou de leurs ayants droits ;

6- l'engagement des jugements des dossiers des crimes de sang et des crimes économiques afin que sonne enfin le glas de l'impunité et de la corruption ;

7- la remise en ordre de l'administration publique et de l'appareil judiciaire ;

8- la remise en ordre dans l'armée en commençant par la dissolution du RSP ; cela ne sera certainement pas fait par la commission militaire présentement mise en place pour gagner du temps.

Contrairement à certains qui, effrayés par la multiplication des grèves et des manifestations populaires sur la voie publique parfois violentes, appellent à la trêve sociale, je pense que c'est bien le moment de poursuivre les mobilisations et les luttes, de sortir toutes les plateformes contenant les attentes du peuple afin que tout candidat à la gestion du pouvoir d'État sache ce qui l'attend.

Ce sont de telles mesures qui permettraient de mettre hors d'état de nuire de nombreux délinquants en cols blancs comptables avec le capitaine Blaise COMPAORE de la situation qui a conduit aux chaudes journées de la fin octobre 2014. Sans cela, les élections à venir seront comme toutes les autres qui se sont tenues régulièrement et à bonne date depuis 1991. Non seulement elles ne jetteront pas les bases des changements auxquels aspire légitimement notre peuple mais elles pourraient même réinstaller une classe politique réactionnaire qui a déjà échoué et qui ne semble pas avoir d'autres propositions pour sortir le Burkina Faso de la crise, de la dépendance et de la misère afin de le placer sur le chemin du développement économique et du progrès social. Ainsi, le Burkina Faso pourrait revivre une « compaorose » sans M. Blaise COMPAORE et pire, les prochaines élections pourraient déboucher sur des contestations violentes et des dérapages d'ampleurs imprévisibles porteurs de risques et de déstabilisation.

Je vous remercie.

Paris le 31 mars 2015

Sagado NACANABO,

Secrétaire exécutif du REN-LAC

(Réseau national de lutte anti-corruption)